

JEUNES RÉFUGIÉS

«Nous voulons que le doute bénéficie aux mineurs»

L'association Utopia 56 a installé un campement samedi place de la Bastille pour attirer l'attention sur la précarité des jeunes migrants, dont l'âge est souvent contesté par l'Etat. Elle demande l'application du principe de présomption de minorité.



Yann Manzi, de l'association Utopia 56, place de la Bastille (Paris), lundi.

Par **GURVAN KRISTANADJAJA**
Photos **DENIS ALLARD**

Au milieu de la place de la Bastille, samedi, trois membres de l'association Utopia 56 montent un grand barnum. Ils sont aidés par plusieurs jeunes exilés venant juste de déployer leurs tentes sur la dalle. Un camp est en train d'être installé en plein cœur de Paris. Ce n'est pas rare dans les rues de la capitale, où les bénévoles ont l'habitude de ces coups médiatiques censés visibiliser les conditions de vie des migrants en errance. Mais cette fois, pas un uniforme de police à l'horizon. L'action est déclarée en préfecture pour cinq jours et regroupe une trentaine de personnes. Ce sont tous des jeunes étrangers en recours auprès d'un juge des enfants pour faire reconnaître leur minorité, espérant ensuite bénéficier d'un accompagnement de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Dans une tribune publiée le 23 mai, une soixantaine d'associations et de collectifs de soutien appelaient l'Etat à mieux protéger ces ados qui se trouvent aujourd'hui dans une «zone grise» du système: ils s'affirment mineurs, ce qui est contesté par l'Etat, et ne bénéficient en conséquence d'aucune prise en charge.

Ce flou repose essentiellement sur la manière dont l'âge est estimé, par une évaluation sociale déterminante mais pas infaillible. A Paris, cela passe par un entretien, dans le XI^e arrondissement, au Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers 75 (Demie), tenu par la Croix-Rouge.

LABYRINTHE ADMINISTRATIF

Khalifa Gomez est arrivé dans la capitale il y a un peu plus d'une semaine. Il affirme avoir 17 ans. Ce jeune Gambien est parti du Sénégal. Là-bas, il allait à l'école. Dans son périple, il est resté coincé plus d'un an en Libye, où il décrit des conditions de vie «horribles». Récemment, il a posé les pieds en Italie, avant de rejoindre la capitale française, son rêve. Une association lui a indiqué les locaux de la Demie 75. Selon la mairie de Paris, entre 7500 à 8000 jeunes prennent ce chemin chaque année et 34% en ressortent avec une attestation de leur minorité. Lors de l'entretien, Khalifa a présenté à l'assistante sociale des copies de documents susceptibles d'attester de son identité: son passeport, celui de son père et de sa mère, son livret de famille... En retour, il a été interrogé sur son parcours migratoire et son cursus scolaire. «C'est là que j'ai fait une

erreur», peste le jeune homme longiligne. «J'étais trop fatigué de tout le voyage. J'ai dit que j'avais terminé l'école en 2012, alors qu'en fait, c'était en 2015. Ils m'ont dit qu'à cause de ça, je n'étais pas reconnu comme mineur. J'ai seulement fait une erreur.» Déclaré majeur, il ne bénéficie d'aucune prise en charge. Comme tout adulte, on lui a indiqué le numéro du Samu social, le 115 (saturé tous les soirs). Khalifa a passé des nuits à se cacher dans les dédales du métro à Châtelet. A Bastille, il espère trouver un peu de repos, comme les autres jeunes dans sa situation, des Sénégalais, des Afghans, des Maliens, tous en recours. Sous le soleil, ils jouent au foot, au son du rappeur Black M. Khalifa Gomez vient de déposer un recours auprès d'un juge des enfants. En 2021, seuls 14,3% des jeunes déclarés majeurs, soit 763 personnes, en ont fait de même, souvent par méconnaissance de leurs droits. Combien obtiennent gain de cause? La justice ne donne pas de chiffres récents, mais en 2019, 53% d'entre eux ont finalement été reconnus mineurs. Le problème, c'est que la procédure prend du temps, environ un an. De longs mois pendant lesquels ils ne disposent d'aucune aide. Khalifa, lui, peine à comprendre ce labyrinthe administratif. «Si on m'avait dit

avant de venir en France que je dormirais à la rue, je ne l'aurais jamais cru», glisse-t-il.

Un des voisins de tente, Mossam, un Afghane de 16 ans et demi, dort aussi sur le bitume après avoir traversé le Pakistan, l'Iran et la Turquie, l'Italie. Arrivé à la Demie 75 avec une copie de ses papiers d'identité, il affirme qu'on ne l'a pas cru lorsqu'il a décrit son parcours. «Ils m'ont dit que ce n'était pas possible, qu'ils ne comprenaient pas par exemple pourquoi j'étais passé par la Bulgarie», s'inquiète le jeune homme.

«L'ETAT NE JOUE PAS LE JEU»

«On a l'impression que pour ces jeunes, leur situation s'est dégradée. Il y a eu un tournant à partir de 2017 avec une volonté politique de bloquer l'arrivée de mineurs non accompagnés», analyse Paul Garrigues, coanimateur du groupe de travail sur les questions du droit des étrangers à la Ligue des droits de l'homme. Les associations mettent en avant les données collectées dans plusieurs départements: à l'issue de ces recours, le taux de jeunes qui obtiennent la reconnaissance de leur minorité peut grimper jusqu'à 80%. «Ce qu'on demande, c'est la continuité de la prise en charge le temps du recours», avance Charlotte

Kwantes, coordinatrice nationale à Utopia 56. «Que le doute bénéficie aux mineurs et que la France applique le principe de présomption de minorité prévue par la Cour européenne des droits de l'homme.» Pour le moment, les associations obtiennent peu de réponses. A la mairie de Paris, Dominique Versini, adjointe en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, suit le dossier de près. «Nous avons déjà mis à disposition un bâtiment dans le XV^e arrondissement qui accueille une cinquantaine de jeunes en recours. Il y a peu, nous avons encore écrit à l'Etat pour dire que Paris était prêt à mettre d'autres bâtiments à disposition pour ces jeunes. Mais l'Etat ne joue pas le jeu, il considère que ces jeunes trichent sur leur âge», estime l'élue.

Mossam, l'Afghane, regarde ses camarades jouer au foot. Lui qui a fui l'oppression des talibans ne souhaite qu'une chose: «Dormir dans une chambre et aller à l'école.» Même s'il lui faut pour cela camper sur la symbolique place de la Bastille, où une autre association, le Droit au logement, a obtenu gain de cause il y a quelques semaines après une action similaire. Utopia 56 prévoit de demander le renouvellement du dispositif à la préfecture autant de fois qu'il le faudra. ◀